

France inter

service public

par **Isabelle Giordano et Yves Decaens**
du lundi au vendredi de 9h30 à 10h30

mardi 6 février 2007

Antennes relais, quels dangers pour la santé ?

Inter-actif **vos commentaires**

Sujet fermé. Il n'est plus possible d'ajouter de commentaire.

jean-luc

06/02/2007 9h38

Les dangers du portable ont été prouvés il y a plusieurs années par une étude australienne. Photos à l'appui l'étude montrent des oeufs de poule noircis par un portable !!!

Mais quand il y a de gros enjeux financiers on peut crever !

Jean-Pierre

06/02/2007 9h39

Antennes relais ou antennes tout court ??

Je ne comprends pas pourquoi on semble ne s'intéresser qu'aux antennes relais de téléphonie mobile alors qu'il en existe bien d'autres qui émettent avec des puissances quelquefois largement supérieures.

Je fais référence aux relais de télévision qui utilisent des bandes de fréquences (IV et V) voisines des bandes de la téléphonie.

De plus les nouveaux émetteurs de TNT ont des modulations numériques analogues à celle du GSM ou de la 3G.

La TV serait-elle un sujet tabou ?? Quid de cet omerta ?

Rodrigue RAMIREZ

06/02/2007 9h44

Puisque l'un de vos invités souhaite appliquer le principe de précaution en ce qui concerne les risques aux expositions de REM (Radiation Electromagnetiques) Quelqu'un d'entre vos invités pourrais développer le niveaux de dangerosité de REM "Cosmiques" et celles en provenance du "soleil"

claude

06/02/2007 9h44

Si les opérateurs de téléphonie ont la conscience tranquille, et que les antennes relais sont inoffensives, pourquoi sont-elles installées la nuit, en toute discrétion ?

julien

06/02/2007 9h44

non et non

encore une fois, on se rend compte que les études sont faites une fois que le produit est vendu.

Les vendeurs de portables ont tellement d'argent à se faire qu'ils ne réfléchissent pas à long terme.

j'ai stoppé mon abonnement de portable après il y a 2 ans quand je me suis rendu compte que sfr avait une enquête en cours dans 12 pays sur les effets cancérigènes de l'utilisation des portables.

Si la réponse est que c'est dangereux, croyez vous qu'on retirera les portables du marché?qu'on remboursera les usagers?

qu'on sera tout simplement au courant des résultats?.

Merci

Caracal

06/02/2007 9h46

Qu'est devenu ce reportage passé sur Envoyé Spécial qui démontrait une augmentation de la mortalité sur des oeufs fécondés soumis au rayonnement d'un téléphone portable ??

Les testeurs sont ils réellement INDEPENDANTS ?

Personnellement j'ai systématiquement des sensations peu agréables si je n'utilise pas le kit oreillette...

Je pense de toute façon qu'il y a trop d'ARGENT à gagner pour de nombreuses personnes et les intérêts financiers riment rarement avec honnêteté...

claudio

06/02/2007 9h46

L'hôpital de Pont l'abbé a résolu la difficulté liée à l'exposition aux antennes relais: les antennes sont installées sur le toit de l'hôpital. Les ondes doivent sans voler au dessus des chambres des patients. Ce qui n'empêche pas la Direction de l'hôpital n'interdire l'usage des portables à l'intérieur de l'établissement!

Nathalie

06/02/2007 9h47

Y-a-t il des antennes relais dans les quartiers riches?

Aziz

06/02/2007 9h47

Bonjour,

Le si le rayonnement radioélectrique est dangereux, alors, c'est plus le téléphone qui est dangereux. En effet, la puissance des relais est faible et la puissance incidente est divisée par 4 (-6dB) à chaque fois que l'on double la distance. Le téléphone, lui, peut faire jusqu'à 1W et à bout portant !!!

Que dire des émetteurs de télé (plusieurs dizaines à centaines de Watts). Et les taxis et les pompiers et la police et le vigiles ...

Cordialement Aziz

didier

06/02/2007 9h49

Bonjour, quand un président de la république souhaite une couverture de téléphonie mobile plus étendue, comment peut on s'étonner que l'on ne dispose pas des analyses suffisantes pour évaluer l'impact des installations téléphoniques ?

L'homme (politique en place) n'a de cesse, par toutes ses actions, de programmer une autodétruire. Son seul but est l'enrichissement immédiat sans même prendre en considérations les inquiétudes de la génération à suivre.

Où est la démocratie ?

Caracal

06/02/2007 9h51

Pour le peu que je sais, les COMMUNES touchent de l'argent lors de l'implantation des ces antennes...

Voilà probablement pourquoi les autorités locales n'interviennent que sous la pression des habitants !

sevennec

06/02/2007 9h52

Bonjour,

les arguments pseudo-scientifiques du lobbyiste

sont assez éloquentes. La puissance du signal décroît (en l'absence d'obstacle) comme l'inverse du carré de la distance à la source.

Une antenne de télé à 10km a donc sa puissance divisée par 10000 fois plus qu'une antenne placée à 100m.

Donc même si elle est 1000 fois plus puissante, on reçoit 10 fois moins...

Par ailleurs, les mesures sont financées par les opérateurs....

SAVOYE

06/02/2007 9h54

Merci d'informer les gens que les antennes-relais sont parfois MASQUÉES par de fausses cheminées, pour leur faire oublier leur présence...

Et pour les Parisiens : des antennes-relais sont installées partout le long du périphérique à l'entrée des tunnels, sous les ponts, en face des voitures. De nombreux chauffeurs de taxi ont témoigné de malaises...

Merci pour votre émission.

E.S.

Patrick

06/02/2007 9h55

Mon fils est élève dans une école (Jean-Baptiste de La Salle) proche de la rue des Ursulines! Je crois que nous sommes dans un conflit plus large de la démocratie d'aujourd'hui: Le "droit des personnes" contre le "droit de l'argent". Pour de l'argent on peut faire prendre des risques à d'autres y compris contre leur gré!!! Je pense que tant qu'on ne rendra pas personnellement responsable les décideurs d'aujourd'hui ils se comporteront toujours comme des "voyous". Je pense que pour le cas de l'amiante n'est pas assez pris en compte. Il est pourtant sous nos yeux.

Bosquillon

06/02/2007 9h56

On ne peut pas laisser dire que les ondes utilisées par la téléphonie auraient les mêmes effets que les ondes utilisées par les émetteurs de télévision parce que ce sont des gammes de fréquences proches. Exemple : les rayons ultraviolets ont une fréquence très proche de celle de la lumière violette, mais leurs effets sont très différents. Qu'en pense Martine Hours, notre experte officielle ?

dominique

06/02/2007 9h57

il y a un peu plus d'un siècle beaucoup de villes ont refusé le train par "peur" aujourd'hui a la place on a des autoroutes

les gens ont peur des ondes des tel portables pour leurs enfants mais n'hésitent pas a les laisser devant la télé des heures durant ou réchauffer leur plat au micro onde.....

Yannick RUELLE

06/02/2007 9h57

Je suis médecin généraliste. Il existe un autre danger pour la santé : les zones non couvertes.

Quelle difficulté pour nous, médecins généralistes ruraux, de pouvoir recevoir des appels urgents !!!

Vincent

06/02/2007 9h58

Il me semble que l'on est ici face à un problème de santé public du même type que celui des OGM : le danger est mal connu, peut-être faible, mais certainement réel.

Les intérêts privés et un certain souci de confort (de la part des consommateurs, utilisateurs des téléphones) prennent, dans les deux cas, le pas sur la santé des citoyens.

jean-claude

06/02/2007 9h58

Dans des temps de tromperie généralisée, le seul fait de dire la vérité est un acte révolutionnaire ! George Orwell

Pourriez faire mention de ce qui se passe aux états-unis ?

1. Un procès énorme sur les téléphones mobiles est en attente à la cour suprême pour obtenir la condamnation des opérateurs et fabricants avec une provision énorme.

2. Qu'un neurologue américain très concerné par le problème du cancer du cerveau en est mort.

3. Qu'un couple de nordiques a inventé un téléphone portable sans danger pour la santé.

Le silence de nos politiques est assourdissant. 30 millions de cancer du cerveau dans 30 ans en France...

merci

marine

06/02/2007 9h58

je cherche une carte d'implantation des antennes relais à Paris, quelqu'un peut-il me renseigner ?

mais je ne comprends toujours pas pourquoi Service Public accueille systématiquement des lobbystes : en quoi l'avis de M. Lambda, SALARIE et PAYE pour dire ce qu'on lui dit de dire, a-t-il une valeur ?

Comment peut-on croire, à l'heure où on commence à imaginer un marché financier du "droit à polluer", des opérateurs régulièrement épinglés pour leur conduite dans le Canard Enchaîné par exemple ?

Il faudrait être bien naïf.

On nous a bien expliqué - scientifiques compris - que le nuage de Tchernobyl s'était arrêté aux frontières, alors on peut de la même manière nous expliquer - scientifiques compris - que les antennes, c'est inoffensif.

La vérité, c'est qu'on ne sait pas

Astrid

06/02/2007 9h58

Bonjour,

juste une précision: contrairement à ce que dit votre invité, l'école n'est pas obligatoire, c'est l'éducation qui est obligatoire. L'éducation peut être prise en charge par les parents.

salome

06/02/2007 9h59

Une antenne relais a été installée dans le clocher de l'église au centre du village. Elle n'est pas visible. En contrebas, une école maternelle et primaire. Et de nombreux réhabilités où de nombreux jeunes ménages avec enfants résident. Ceux-ci ignorent la présence de cette antenne ! Que faire pour la faire enlever ?

lo74370

06/02/2007 9h59

Il y a 30 ans l'amiante faisait état du même débat, non ?
Personne ne risquait rien ou si peu !!!!

RL

06/02/2007 10h

J'habite à 200m d'un réémetteur de TV dont le pylône supporte d'autres antennes diverses.
Y a t'il un site web qui décrit les symptômes ressentis par les riverains de ce type d'équipement?
Y a t'il eu des études menées sur ce type d'équipements en particulier sur les interactions, les harmoniques créées par ces émetteurs qui partagent un même support?

Cordialement.

marc

06/02/2007 10h02

1 approcher une boussole des antennes elle change de sens elle s'affole
2 les circulations des infos cérébrale par les synapses s'effectuent par polarité de l'influx nerveux qui subit forcément des changements de sens de la polarité et même a petite dose l'accumulation fer un jour ou l'autre l'apparition de tumeurs
3 toutes émanations d'ondes est nocives regarder les arbres sous les lignes hautes tensions

rv

06/02/2007 10h02

il semblerait nécessaire de faire un point sur ce qu'impose la loi en matière d'installation d'antenne et de tolérance minimum d'onde acceptable.
La loi est elle trop laxiste ou les fournisseurs d'accès en font pas?

Jacques

06/02/2007 10h03

Bonjour,

1/ la position d'un relais *sur* un toit d'école est moins dangereuse pour les enfants dans l'école que la position du même relais à quelques dizaines de mètres en regard de l'école (sous le relais le niveau des ondes est proche de zéro)

2/ comme chercheur scientifique spécialiste du cerveau, j'émet des doutes sur les conclusions "officielles" des organismes public qui se fondent sur des "rapports d'experts". Ces rapports ne reposent en général que sur l'opinion (respectable) des dits experts, mais pas sur des publications scientifiques respectant les exigences du milieu scientifique ! (j'ai fait naguère la même observation à propos de la maladie dite de "la vache folle".

Je renchéris sur Jean-Pierre : il n'y a pas que les antennes de téléphone !

Merci pour vos émissions.
Bien cordialement, Jacques

Myriam

06/02/2007 10h03

Si il y a si peu d'études comme l'affirme les invités, comment a t'on pu se lancer dans l'implantation de tout un réseau sans aucune étude scientifique. L'autre fois, tout le monde râlait contre les produits d'industries alimentaires, mais au moins dans ce secteur, les industrielles doivent assurer la sécurité sanitaire des produits avant de les mettre sur le marché.

Juste une remarque sur les téléphones portables : ma mère travaille à france telecom, et elle est revenue d'un réunion interne sur les risques du téléphone en nous disant "éteignez vos portables le plus possible, mettez des oreillettes, ne mettez pas vos portables dans vos poches près du coeur ou dans les poches de pantalon..." donc la com extérieure des opérateurs, il ne faut pas y croire...

Nathalie

06/02/2007 10h04

Martine Hours sait-elle que la téléphonie fonctionne en ondes pulsées à extrêmement basse fréquence, et que ces ondes ont été classées comme cancérogène possible par l'OMS ? Les ondes utilisées par la télévision ne sont pas pulsées, ce sont des ondes continues qui font moins de dégâts sur notre organisme.

Jules-olivier06/02/2007 10h04

Pourquoi vivant à une dizaine de mètres d'une antenne relais, j'ai des migraines, des vertiges, ou des insomnies intempestives; alors que lorsque je vais a ma maison de campagne (loin de toutes civilisation ou presque), je retrouve le bien-être?
De plus il fut un temps, ou cette antenne n'était pas présente, je me souciais peu de ce qu'était une migraine...

isabelle06/02/2007 10h04

Merci d'aborder ce sujet dont on se demande en effet s'il n'est pas tabou...

J'habite rue de LA Tour dans le XVIe arrondissement en face de l'Ecole de La Tour (qui a autorisé l'installation il y a Quatre ou cinq ans de deux antennes relais sur son propre toit ! Sans penser apparemment aux collégiens et lycéens qui travaillent en dessous. Quels sont les risques ? N'y a-t'il pas urgence à légiférer conformément au principe de précaution ?

ann06/02/2007 10h05

les mobiles nouvelle génération ^exige* des antennes plus puissantes sans doute,,,

sebastien06/02/2007 10h05

Bonjour,

J'ai été un des premiers à posséder un GSM (8 watts à l'époque), et m'intéresser aux incidences de ces ondes.

Pourquoi ne dit-on pas franchement que les ondes utilisés par les portables sur les mêmes utilisés par les micro-ondes pour chauffer les aliments ?

Certes, les puissances utilisées sont plus faible, mais la protection inexistante !

Il est incomplet de parler des antennes relais sans parler des téléphones mobiles qui sont eux, collés à votre oreille.

Les 2 sont liés, moins les antennes relais sont puissances, plus vos téléphones doivent augmenter sa puissance à proximité de vous.

Donc, les solutions sont simples, kit piéton, pas d'antenne relais dirigées ou sur un même plan verticale qu'une habitation, ou mieux, changer les fréquences GSM, mais le problème est international.

Il faut étudier au cas par cas l'installation des antennes relais.. exemple, près de chez moi, une est installé à la hauteur des habitations ! C'est scandaleux !

Amitiés.

Sébastien.

Anne-Line06/02/2007 10h06

Bonjour,

Juste pour dire que vous êtes vraiment extrêmement pénibles de couper la parole à vos invités et auditeurs, faites leur un peu confiance, ce qu'ils disent intéresse le débat; et si vous manquez réellement de temps faites l'émission sur 2 jours.. Dommage pour une émission qui propose des sujets très intéressants avec des intervenants bien choisis, mais souvent vous vous empêchez d'approfondir suffisamment..

tild06/02/2007 10h06

J'habite en Finlande, mere-patrie de Nokia. Ici on refuse de croire a un éventuel danger des portables et antennes. La mère d'un de mes amis est devenue tellement malade, qu'elle a du acheter une maison dans la foret, éloigner de toutes antennes et autre installations électriques. Elle n'a pas l'électricité. Elle va mieux, mais a quel prix! Finirons nous tous dans une cabane en bois,pour ne plus souffrir des ondes?

Ici il fait -15 c aujourd'hui.

Salmon06/02/2007 10h09

Bonjour.

Parler des antennes relais de téléphonie, mais que pense les possesseurs d'ordinateurs équipé de liaison sans fil WI-FI et Bluetooth ? qui ont leur machine à moins de 2 mètres d'eux.

Cordialement.

Catherine06/02/2007 10h09

Dire que les antennes relais ne sont pas dangereuses sous prétexte qu'on supporte celles de la télévision est un argument vraiment spécieux ! Toutes les formes de rayonnement électromagnétique sont potentiellement dangereuses - selon l'intensité et la longueur d'onde. Il se trouve que les longueurs d'onde de la téléphonie mobile le sont tout particulièrement. Dire qu'il n'existe aucune étude le prouvant est un mensonge. L'espèce humaine tout entière sert de cobaye pour cette expérimentation technologique (mais c'est le cas dans bien d'autres domaines aussi ! et pas seulement pour l'espèce humaine). Dire que seule une étude épidémiologique (impossible pour les antennes relais selon les critères français) peut permettre de mesurer l'impact des antennes relais est un mensonge. Il suffirait de collecter toutes les données médicales disponibles en relation avec les antennes relais, et ça s'appellerait une enquête sanitaire ! Les victimes sont aujourd'hui considérées comme malades mentaux !!

Emmanuel

06/02/2007 10h10

Si les promoteurs des antennes prétendent qu'elles sont inoffensives, alors l'honnêteté intellectuelle fait qu'ils devraient accepter qu'on leur installe une antenne relais à proximité de leur lieu d'habitation, notamment de leur chambre à coucher.

prudence

06/02/2007 10h12

Je dors parfois dans mon appartement à Paris 14 sur lequel il y a une antenne relais (6 étages je suis au 2). Nuits très désagréables : bourdonnements d'oreille, maux de tête et fourmillements. Les nuits passées ailleurs se passent très bien

Pour visualiser la carte des antennes relais en France :

<http://www.cartoradio.fr>

esjfde

06/02/2007 10h14

Bonjour,

Ingénieur en télécommunications et chef de projet UMTS chez le constructeur leader mondiale en téléphonie mobile.

Je suis en colère d'entendre sur vos ondes la télévision au même rang de la téléphonie 3G et de plus un intervenant disant "la distance n'est pas une solution car si l'on éloigne la base du téléphone elle émet une plus forte puissance".

- les longueurs d'ondes pour le RAN 3G font peur à juste titre et n'ont rien à voir avec celles de la télé !

Je n'habiterai pas moi même à proximité immédiate d'une RBS 3G.

- le contrôle de puissance rapide existe mais c'est la somme des émissions de la base qui compte et la base est fixe ! le mobile bouge par rapport à la base et non l'inverse. Considérer le mobile comme fixe et la distance de la base par rapport à celui-ci est vraiment amusant !

Jean-François

olivier

06/02/2007 10h16

Tout le monde se fichait de moi quand je disais que je savais quelques secondes avant que le téléphone ne sonne qu'il allait sonner.

Un jour, mon téléphone portable était près de mon écran d'ordinateur et l'écran à commencé à trembler quelques secondes avant !

Suis-je donc si sensible que ça aux ondes ???

J'ai quelques doutes sur les rapports scientifiques qui prétendent que les ondes n'ont aucun effet sur nous !

A+

Rhutabaga

06/02/2007 10h19

Comment faisons nous avant le téléphone portable?

Si vous ne voulez plus d'antenne arrêtez de vous servir des GSM

Service publique organise un sondage concernant l'insatisfaction des services technique des fournisseur d'accès a Internet.

Je propose de faire un sondage sur les personnes qui souffrent de trouble physique et psychiques suite a une exposition prolonger aux ondes des antennes relaie et gsm.

A QUE CE DEVAIT ETRE SUR POUR NOS PARENTS SANS LE GSM...

JADE TELECOM

06/02/2007 10h20

Nous sommes une société qui avons mis au point une méthodologie destinée aux communes, et appliquée dans certaines.

Cette méthodologie permet aux communes de statuer vis à vis des opérateurs, et de pouvoir impliquer les riverains ou associations concernées.

Cette méthodologie permet pour un coût réduit de :

=> Réaliser une cartographie des rayonnements maximaux théoriques des antennes relais (par théorique on entend résultat du calcul mathématique de rayonnement combiné par site)

=> Fournir à la Mairie un appareil de mesures portatif permettant de mesurer en tout lieu les champs reçus pour toutes les fréquences allant de la FM au WiFi en passant par la TV et les GSM 900 et 1800 MHz.

Cet appareil, après une formation très facile de personnel communal, pourra être utilisé par celui-ci. Les campagnes de mesures seront donc opérées par la Mairie en toute transparence et sans que les opérateurs puissent modifier les puissances réelles.

marie

06/02/2007 10h21

mais quel casse pied ce lobbyste !

j'adore quand il dit qu'il est normal pour les opérateurs d'attaquer en justice les mairies qui refusent une antenne relais = "il faut respecter le droit" ! Je rêve ! Il n y a pas une semaine quasiment sans que la presse économique ou le Canard ne se fasse l'écho d'une magouille (cartels etc.) des opérateurs.

rmp

06/02/2007 10h22

Bonjour,

2 Questions: Les opérateurs ont-ils eux même des metteurs, sur leur toit de leur logement privé, ou de leur société, et si non, sont-ils prêt à les faire installer ?

Cordialement.

Bonne fin d'émission.

Calou

06/02/2007 10h24

Il y a quelques années le nucléaire était utilisé à toutes les sauces, les cures thermales avec des eaux radio actives... Aujourd'hui on regard cela avec horreur et mépris, "ils étaient vraiment idiots...".

Il n'y a pas si longtemps et encore aujourd'hui dans de nombreux pays, comme au canada, on utilise massivement l'amiante, ce n'était pas dangereux, un produit magnifique et moderne, il y en avait partout, jusque dans les gants de cuisine et les tables à repasser.

Aujourd'hui on reconnaît avec horreur les dangers de l'amiante. Mon épouse à passait une IRM au mois d'août dernier, le radiologue lui à demandé si elle avait un portable car il commençait à trouver des anomalies cérébrale...

juliette

06/02/2007 10h27

JE TENNAIS JUSTE A DIRE QUE QUOI QUILS VENDENT LES COMMERCIAUX NE CHERCHENT PAS NOTRE BIEN...

et ils disent toujours hypocritement le contraire, ce qui les intéresse c'est ls gros sous! soyons pas crédule!!

pseudo

06/02/2007 10h28

il est assez pénible de vous écouter vous couper la parole sans arrêt...

guillaume

06/02/2007 10h30

je viens d entendre que le gouvernement appliqué le principe de précaution pour les OGM.

une vidéo pour vous rafraîchir la mémoire.

Voici un court reportage (22 minutes) préparé par Canal+ pour une émission documentaire de qualité.

<http://video.google.fr/videoplay?docid=-8996055986353195886>

Raph

06/02/2007 10h45

Qu'on arrête de négliger les puissances des téléphones mobiles !

2 Watts, c'est 2 Watts qui sont à quelques millimètres de l'oreille, donc à quelques millimètres des organes de cette région, notamment certaines parties du système neurologie central...

Votre four à micro-ondes fait 900 Watts, mais il diffuse sur une surface de combien ?

Environ 900 cm² (30 cm x 30 cm = 900 cm²). Donc la puissance est de 1 Watt/cm². Pour le téléphone mobile, votre antenne fait quelques centimètres, à peine 2 ou 3. Donc l'émission de l'antenne est en gros de 1 Watt/cm² (comme un téléphone mobile)...

Thierry

06/02/2007 10h56

Votre émission est vraiment sans intérêt.

Vous n'êtes pas capable de contredire vos "invités" preuves scientifiques à l'appui, alors que n'importe quel journaliste pourrait les obtenir en très peu de temps. "Service public" n'est vraiment qu'une foire à l'empoigne, vous survoler de très loin votre sujet.

Vous ne respecter même pas vos témoins en leurs coupant la parole alors même que la souffrance qu'ils expriment est tout à fait justifiable et vient réellement enrichir le débat. (les opérateurs viennent toujours baisser le niveau d'émission avant les mesures)

Merci le "Service Public" !

Lacé par le manque de contenu, je n'écouterai plus votre émission.

Jean

06/02/2007 10h58

Monsieur Decaens, je comprends qu'un modérateur est nécessaire, mais arrêtez donc de toujours vouloir minimiser les choses, trouver des compromis, compenser une intervention un peu forte par une autre pour l'adoucir. On a l'impression que vous ne pensez qu'à éviter les problèmes (ou les procès ?) pour votre chaîne de radio. Et vos blagues, pardon mais évitez les

Michel

06/02/2007 11h03

Il existe un reportage vidéo sur le sujet qui n'a, à ce jour, toujours pas été diffusé (allez savoir pourquoi !). Ce reportage s'appelle "Téléphonie mobile, sommes nous tous cobayes", il est disponible en téléchargement à l'adresse suivante: http://www.next-up.org/film_0.php

Consultez le, il est intéressant.